

COMMENT SE DÉROULE UN RACCORDEMENT RADIO WIFI ?

LE CALVADOS EN ROUTE VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT

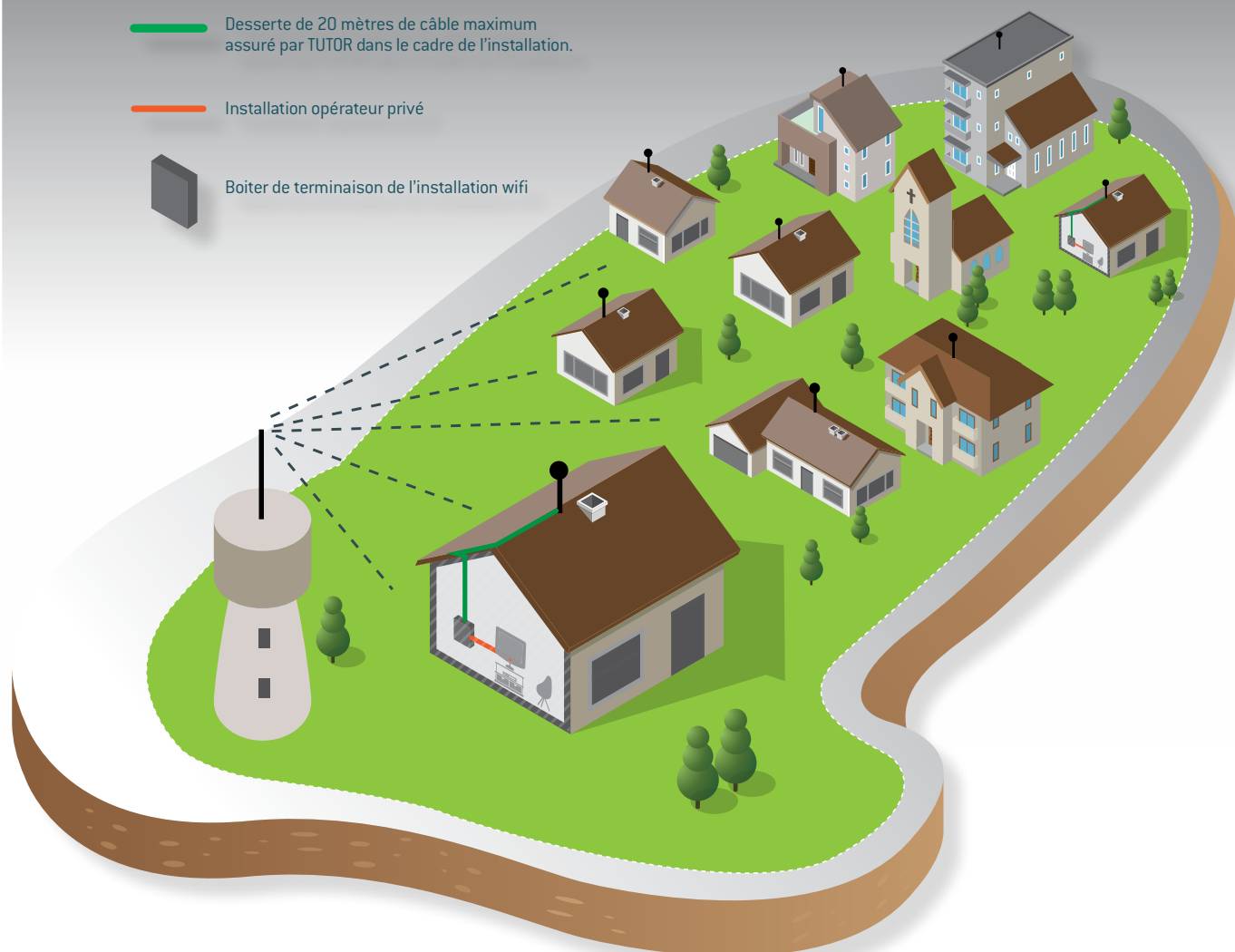
L'OFFRE DE SERVICE RADIO WIFI SE PRÉSENTE SOUS LA FORME D'UNE ANTENNE EXTÉRIEURE FOURNIE ET INSTALLÉE PAR TUTOR

L'antenne sera fixée sur le pignon de votre habitation ou sur le mat existant de l'antenne télé afin de privilégier la meilleure capacité de réception. L'antenne présente des dimensions réduites (30 cm de diamètre).

 Desserte de 20 mètres de câble maximum assuré par TUTOR dans le cadre de l'installation.

 Installation opérateur privé

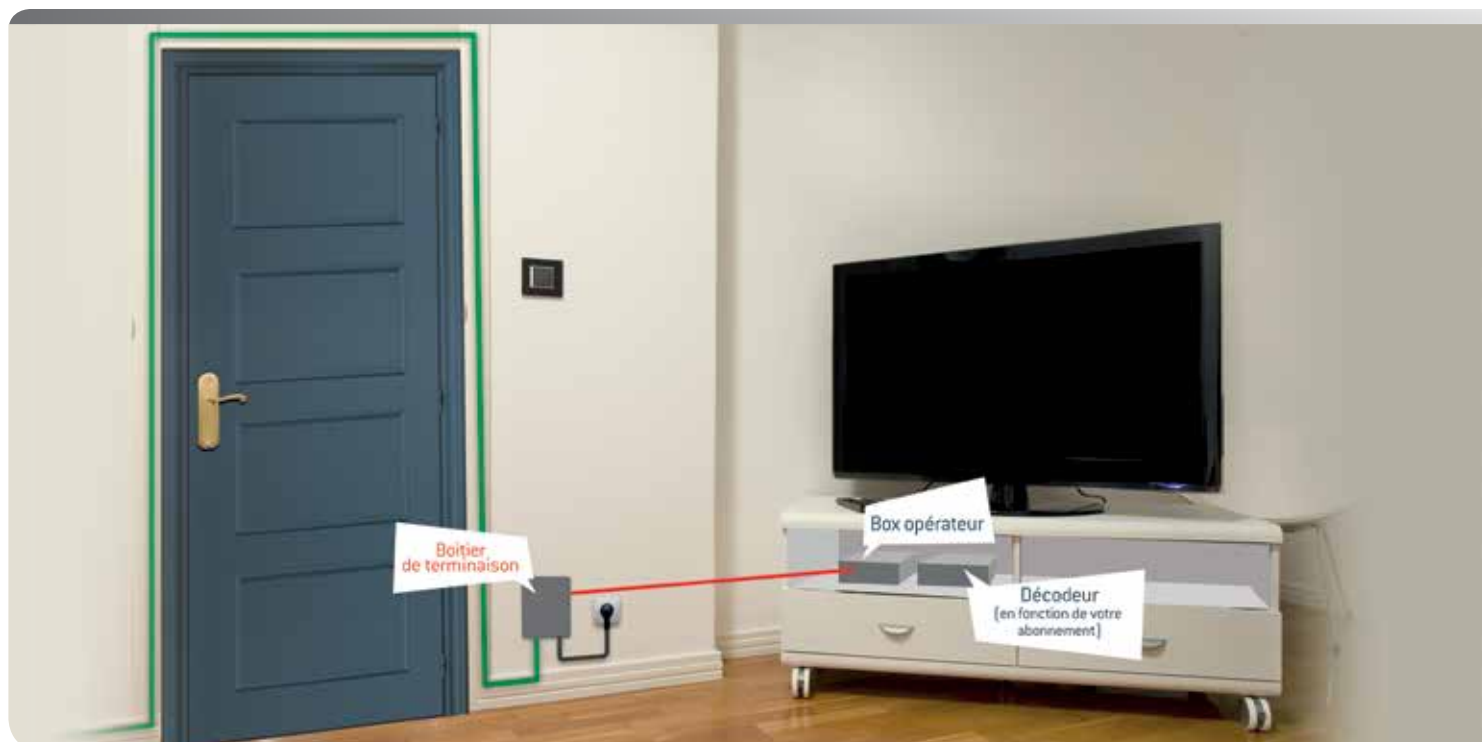
 Boîtier de terminaison de l'installation wifi



L'ensemble sera relié par un câble de 20 mètres maxi à un boîtier de terminaison situé à l'intérieur de votre habitation. Il est nécessaire de prévoir une prise électrique afin d'assurer son alimentation.

L'antenne étant alimentée par le câble, c'est sur ce boîtier que l'opérateur auprès duquel vous aurez souscrit un abonnement viendra relier la box.

Dans le cadre d'une location, il est obligatoire pour le locataire d'obtenir au préalable l'autorisation du propriétaire pour procéder à cette installation.



La technologie RADIO WIFI est une solution performante qui apporte des solutions pour les zones qui ne seront pas desservies par le réseau Très haut débit par fibre les premières années. Ce réseau implique la mise en place de radio émetteur sur des points haut et pour les utilisateurs l'installation d'une antenne extérieure de dimension réduite. Cette technologie de dernière génération utilise simultanément plusieurs canaux radio pour accéder à de meilleurs débits (12 Mbit/s maximum par site utilisateur) et sur une portée d'environ 6 kilomètres autour de l'émetteur.

Des obstacles naturels peuvent limiter la réception du service Wi Fi radio. Cet éventuel cas de figure nécessitera des études complémentaires. En cas d'impossibilité technique, TUTOR procédera à de nouvelles phases afin de prévoir la densification de la couverture du réseau.

www.calvados.fr

www.tutor-calvados.fr

RÉALISATION COFINANCÉE PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS
ET SES PARTENAIRES :



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Basse-Normandie
avec le Fonds européen
de développement régional.

